



table de concertation  
des organismes au service  
des personnes réfugiées et immigrantes

# État de situation sur les Mutilations génitales féminines/Excision (MGF/E) au Québec

Jennifer Lys Grenier - coordonnatrice du Volet femmes de la TCRI

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres



Condition féminine  
Canada

Status of Women  
Canada

# VOLET FEMMES



## table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

- Regroupement provincial de 150 organismes à travers le Québec
- Services d'accueil, d'établissement, de défense de droits des personnes réfugiées, immigrantes et à statut précaire
- 8 Volets :  
Employabilité, régionalisation, jeunes, jumelage interculturel, formation, parrainage, protection des réfugiés et volet femmes.

# LE PROJET

**Origines du projet :** Collaboration RAFIQ-TCRI (Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du QC). Difficultés d'accès aux services et stigmatisation

**Objectifs du projet:**

- Produire un état de situation sur les MGF/E au Québec.  
  
Recension des connaissances, familiarité, pratiques et besoins des intervenant.e.s et des milieux professionnels en regard des MGF/E  
  
Expériences et besoins des femmes vivant avec les conséquences des MGF/E en pays d'accueil
- Développer une collaboration durable entre les différents secteurs.
- Soutenir le développement de pratiques nouvelles et prometteuses pour assurer une meilleure collaboration entre les différents secteurs et un meilleur continuum de services pour les femmes.
- Améliorer les pratiques et ainsi lever les obstacles systémiques à la protection des femmes et des filles touchées.

**Trois étapes du projet :**

- Production d'un État de situation
- Élaboration d'un plan d'action intersectoriel
- Mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec les partenaires du projet

# PRÉSENTATION

## SECTEURS VISÉS

- Services communautaires
- Femmes ayant subi une MGF/E
- Services de la protection de la jeunesse
- Éducation à l'enfance
- Santé et services sociaux

# DÉFINITIONS

La **Mutilation Génitale Féminine (MGF)** comporte :

« *toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre mutilation des organes génitaux féminins pratiquées à des fins non thérapeutiques* ».

- **Type 1** Ablation partielle ou totale du clitoris et/ou du prépuce. **Clitoridectomie/Excision.**
- **Type 2** Ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres. **Excision.**
- **Type 3** Rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes lèvres, avec ou sans ablation du clitoris. **Infibulation.**
- **Type 4** Toutes les autres interventions néfastes pratiquées sur les organes génitaux féminins à des fins non thérapeutiques, telles que la ponction, le percement, l'incision, la scarification et la cautérisation.

## FAITS SAILLANTS

- On estime à plus de 200 millions le nombre de jeunes filles et de femmes vivantes qui ont subi une forme de MGF/E dans les 30 pays où ces pratiques sont concentrées.
- La pratique de la clitoridectomie (type 1) et de l'excision (type 2) touche environ 85% des femmes coupées, alors que l'infibulation (type 3) représente 15% des cas recensés.
- La MGF/E est pratiquée le plus souvent sur des jeunes filles entre 0 et 15 ans. Elle est aussi pratiquée sur des femmes adultes dans certains contextes. Certaines femmes sont ré-infibulées après un accouchement.
- La MGF/E ne présente aucun avantage pour la santé des jeunes filles et des femmes.
- La MGF/E peut provoquer des problèmes de santé chroniques et accroître le risque de décès chez les filles et les femmes qui ont subi une forme de MGF, ainsi que mettre à risque leurs nouveau-nés lors de l'accouchement.
- Impact du trauma sur la santé psychologique et émotionnelle.
- La MGF/E vise à exercer un contrôle sur le corps des filles et des femmes et sur leur sexualité.
- Considéré comme un enjeu de droits humains.

## VOCABLE / TERMINOLOGIE

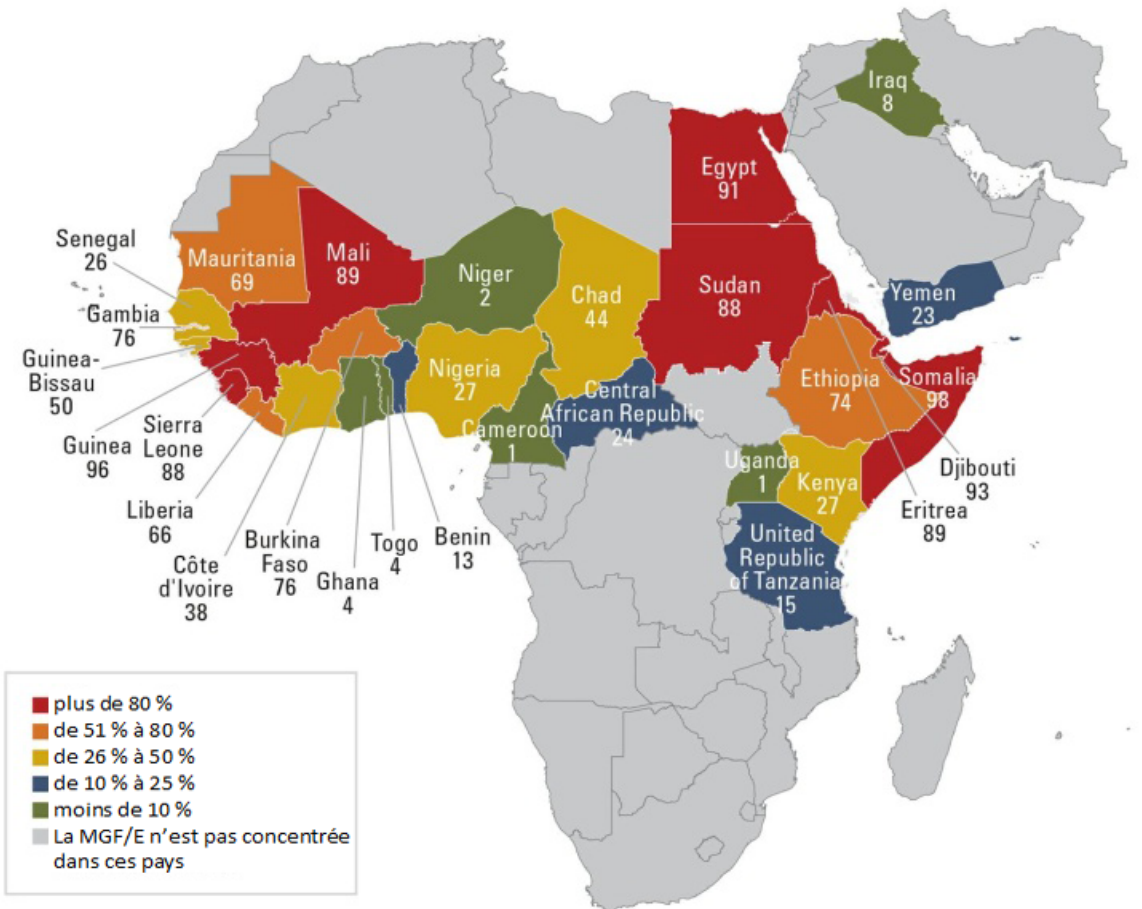
- Ensemble de terminologies locales – varient selon les communautés et les pays de pratique. Peut évoquer des notions de purification, de passage à la vie adulte (etc) - selon les différents sens qui sont donnés à la pratique.
- Le vocable promu par le droit international et les agences Onusiennes est adopté par les États à travers les législations et les politiques nationales.
- Vocable parfois contesté et polémique – jugé stigmatisant, mettant l’emphase sur la notion de « manque » (mutilation).
- Dans la pratique auprès des personnes affectées par la MGF\E, l’on parlera plutôt d’excision, de circoncision, dans les milieux anglophones on utilisera le terme « cutting » (couper). On prendra soin d’adapter le langage pour ne pas stigmatiser et compromettre le lien de confiance.

## Les MGF/E sont également pratiqués:

- Indonésie
- Inde
- Irak
- Israël
- Malaisie
- Thaïlande
- Émirats Arabes Unis
- Europe
- Australie et Nouvelle-Zélande
- Amérique du Nord

### Map 4.1 FGM/C is concentrated in a swath of countries from the Atlantic Coast to the Horn of Africa

Percentage of girls and women aged 15 to 49 years who have undergone FGM/C, by country



**Notes:** This map is stylized and not to scale. It does not reflect a position by UNICEF on the legal status of any country or territory or the delimitation of any frontiers. In Liberia, girls and women who have heard of the Sande society were asked whether they were members; this provides indirect information on FGM/C since it is performed during initiation into the society, as explained in Box 4.2. Data for Yemen refer to ever-married girls and women. The final boundary between the Republic of the Sudan and the Republic of South Sudan has not yet been determined.

**Sources:** DHS, MICS and SHHS, 1997-2012.



# UNE PRATIQUE CONTESTÉE

- Pratique contestée, même dans les pays où la prévalence est élevée.
  - Législations nationales criminalisant la pratique
  - Campagnes nationales d'éradication des MGF et du mariage précoce
  - Mouvements et initiatives citoyennes d'envergure
  - Individus et familles se positionnant contre la pratique, au risque de devoir fuir leurs communautés ou leur pays
- Adhésion variable au sein des diasporas immigrantes
- Les parents ne sont pas les seuls détenteurs d'autorité en matière de MGF. Pressions et influences proviennent de sources multiples – famille élargie, belle famille, communauté, etc.
- Les personnes qui se positionnent contre les MGF courent le risque d'être rejetées ou perçues avec méfiance de la part de leur communauté.

# UNE PRATIQUE QUI SE PERPÉTUE

Plusieurs facteurs contribuent à la perpétuation de la pratique:

## Croyances en lien avec les MGF

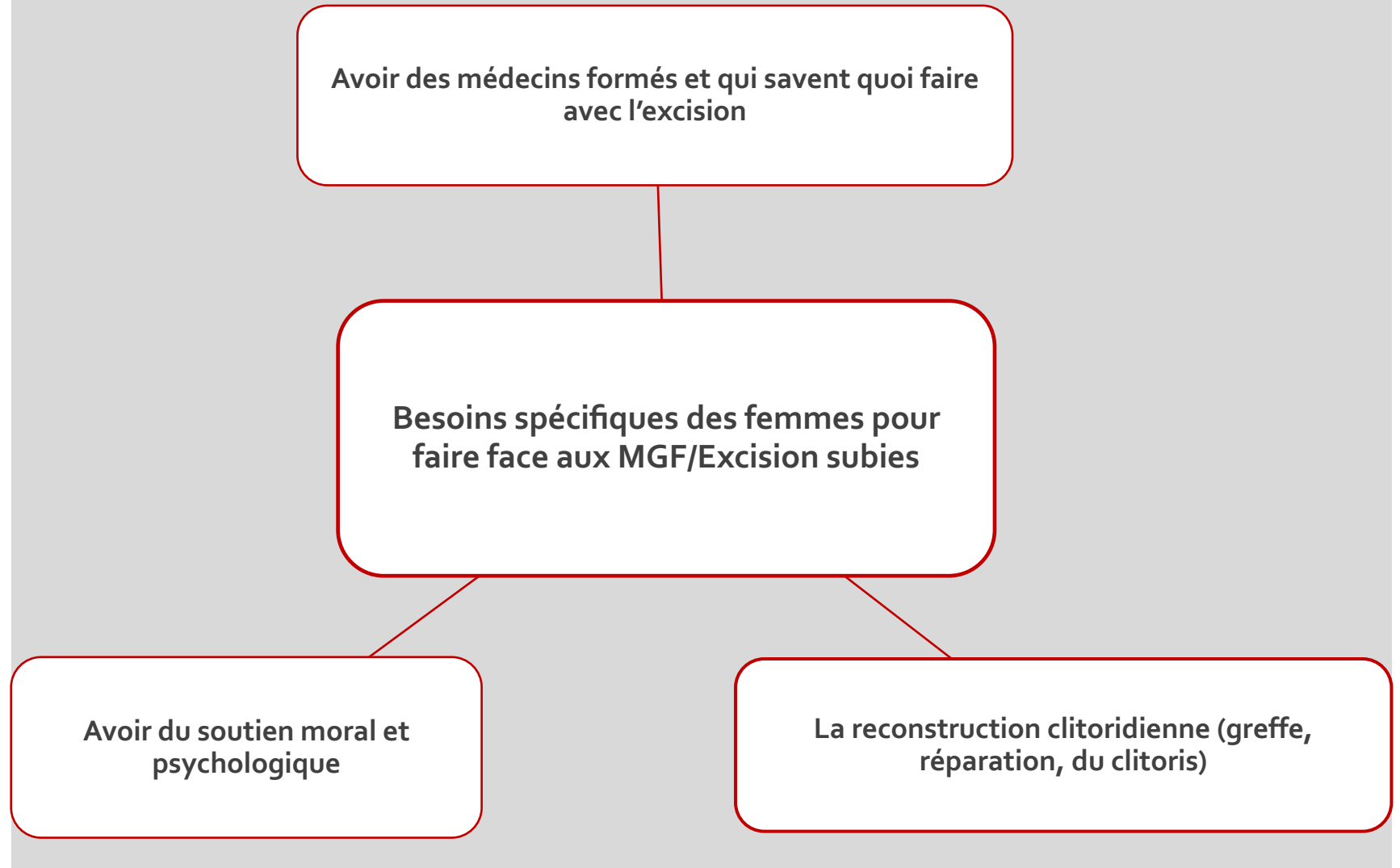
- **Physiologique** : Préservation de la virginité, protection contre la promiscuité
- **Hygiénique** : Propreté intime, pureté spirituelle
- **Social** : L'apprentissage de la vie en société, respect de la hiérarchie sociale, acceptation du groupe pour éviter l'exclusion ou la stigmatisation
- **Culturel** : Traditions ancrées, coutumes, héritage des ancêtres qu'il faut préserver
- **Initiatique ou éducative** : Rite d'initiation à la vie conjugale, familiale et sociale, contrôle de la sexualité de la femme
- **Religieuse** : Croyances religieuses (les MGF ne sont pas associés)
- **Méconnaissance ou sous-estimation des impacts/dangers** sur la santé des filles et des femmes
- L'excision est une **source de statut et de revenu importante** pour celles qui le pratiquent

# La MGF/E au Québec et au Canada

- La mutilation génitale féminine/excision (MGF/E) est un acte criminel au Canada.
- L'infraction constitue « une voie de fait grave » en vertu du Code criminel Canadien.
- Il est également criminel de faire voyager une enfant vers un pays pratiquant la MGF/E dans le but de la faire exciser.
- Pas de chiffres officiels quant au taux de prévalence. Aucune obligation de documenter ou de colliger les données.
- Réalité qui est néanmoins documentée sur le territoire:
  - Agence des services frontaliers
  - Professionnels de la santé
  - Services de protection de la jeunesse
  - Agence d'immigration
  - Travail de mobilisation et de plaidoyer mené par des femmes militantes issues des communautés de pratique

Point de vue des femmes ayant subi les MGF/Excision

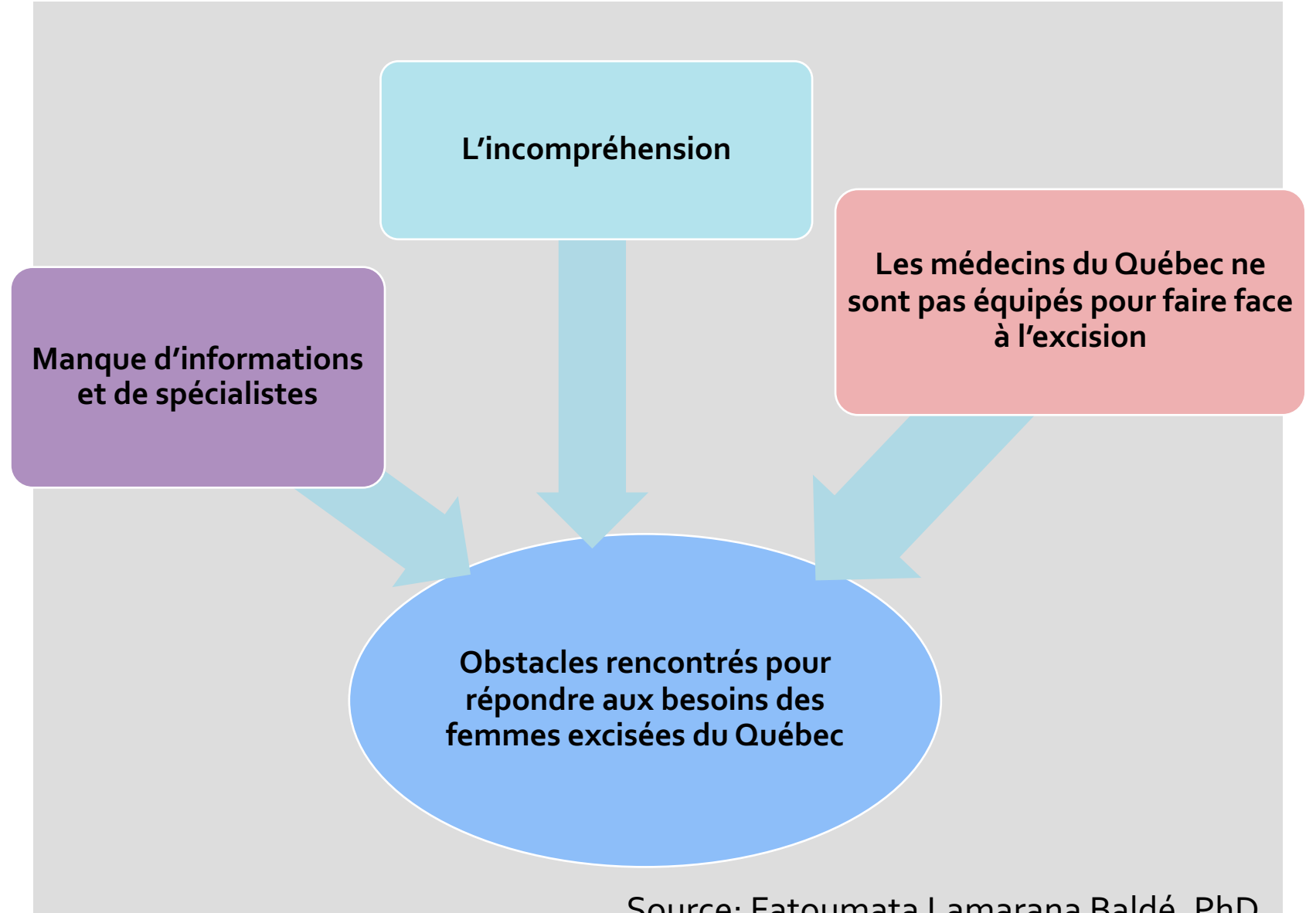
Besoins spécifiques des femmes pour faire face aux MGF/Excision subies



Source: Fatoumata Lamarana Baldé, PhD.

## Obstacles rencontrés pour répondre aux besoins des femmes excisées du Québec

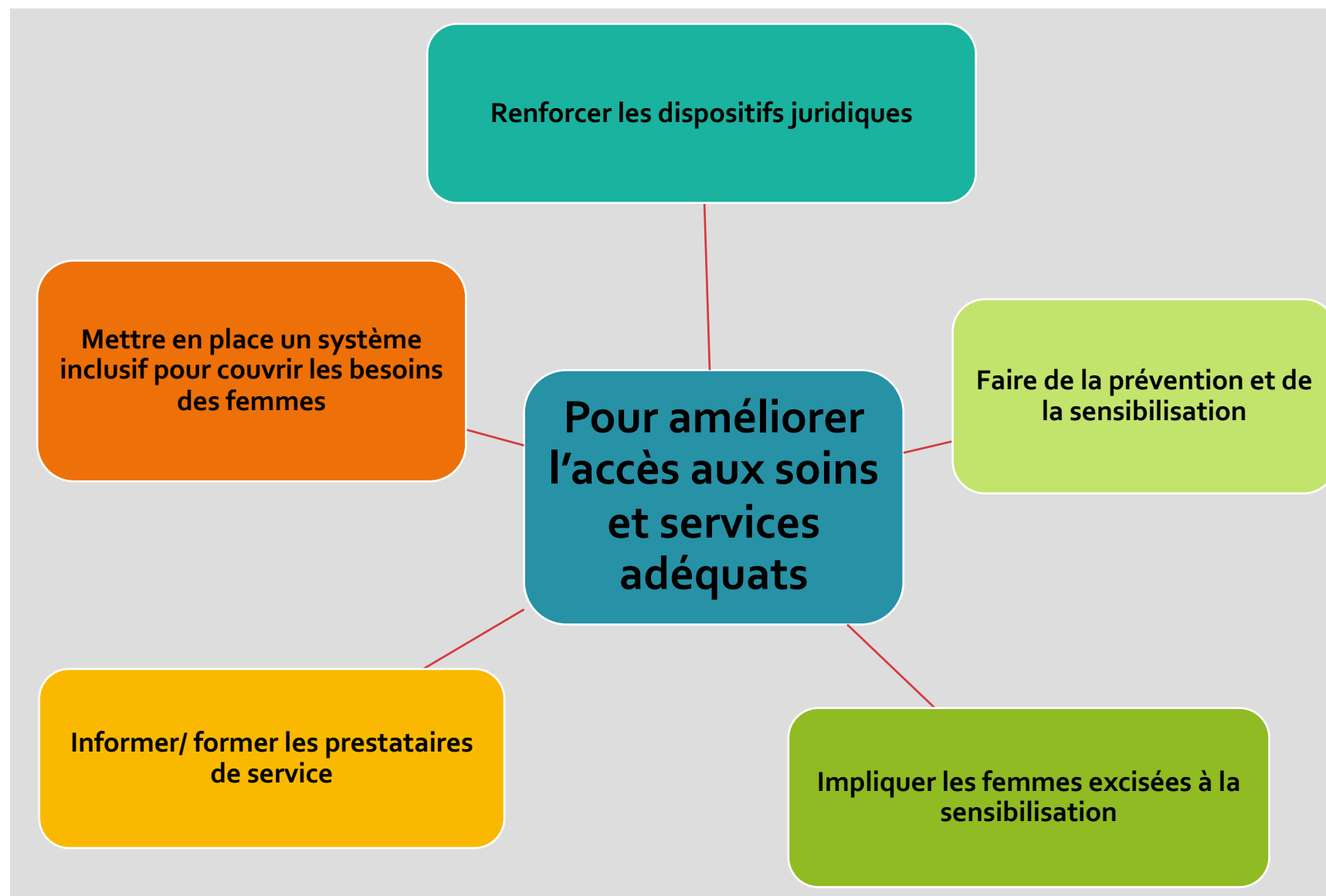
Point de vue des  
femmes ayant  
subi les  
MGF/Excision



Source: Fatoumata Lamarana Baldé, PhD.

## Pour améliorer l'accès des femmes excisées aux soins et services adéquats

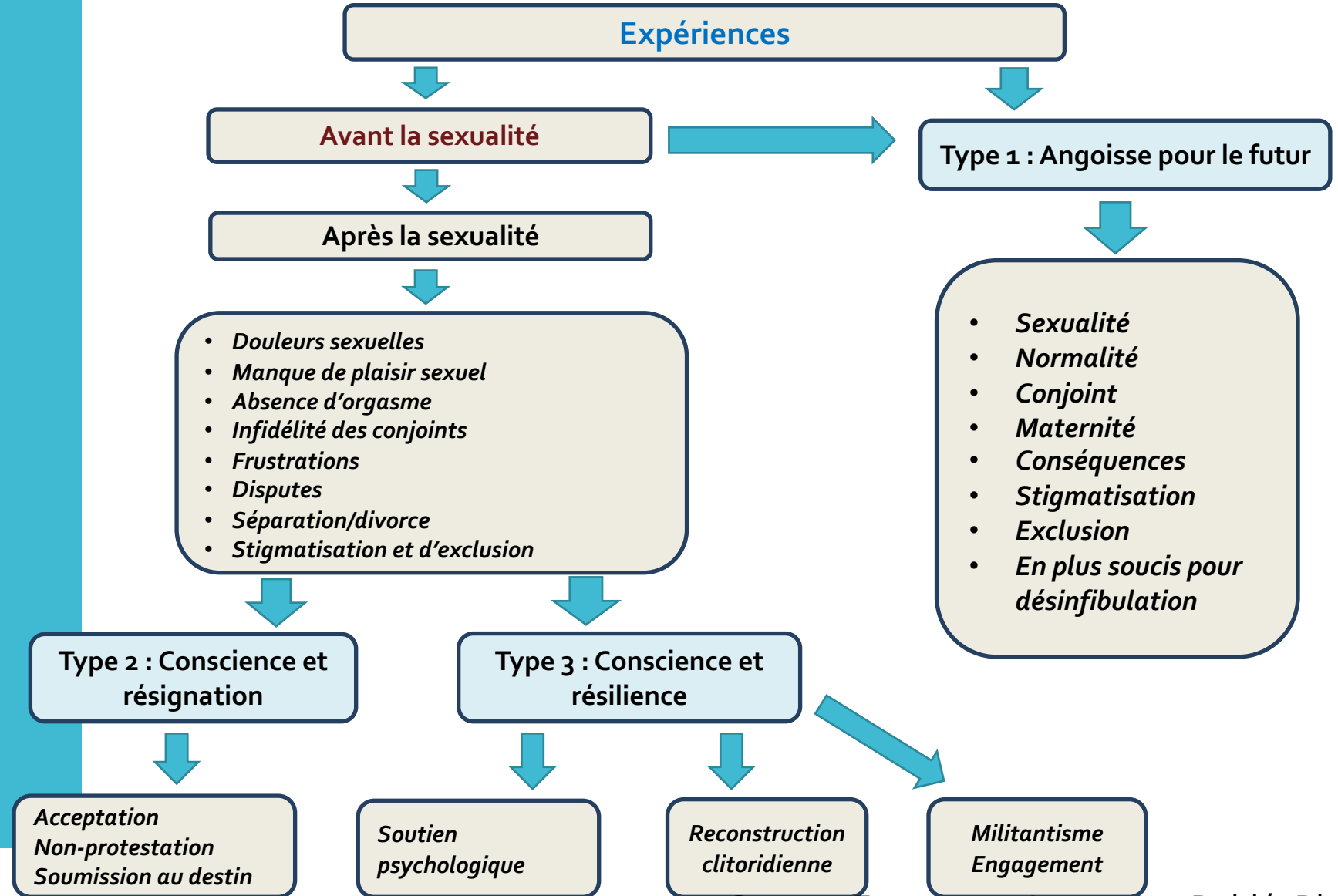
Point de vue des  
femmes ayant  
subi les  
MGF/Excision



Source: Fatoumata Lamarana Baldé, PhD.

# Analyse : Portraits-types des expériences des femmes interviewées

Point de vue des femmes ayant subi les MGF/Excision



Source: Fatoumata Lamarana Baldé, PhD.

## PISTES D'ACTION

### SECTEURS VISÉS

- Services communautaires
- Femmes ayant subi une MGF/E
- Services de la protection de la jeunesse
- Éducation à l'enfance
- Santé et services sociaux



# FAITS SAILLANTS

## Services de protection de la jeunesse

### Prise en charge des formes de violences dites basées sur l'honneur

- Pas de traitement spécifique. Au Québec, les MGF entrent dans le définition des violences basées sur l'honneur (VBH).
- Les changements législatifs visant la prévention des violence basées sur l'honneur ont permis une étendue des pouvoirs des services de protection de la jeunesse (mariages forcés, contrôle excessif, etc.)
- Centres jeunesse de Montréal, en collaboration avec des acteurs communautaires et universitaires, de se sont dotés d'outils d'évaluation et d'intervention en situation de VBH (CUISSS des Centre-sud de l'île et de l'Ouest de l'île de Montréal).
- Les indicateurs des VBH ne permettrait pas nécessairement de discerner une problématique de MGF – ex: acte ponctuel vs exercice d'un contrôle excessif et soutenu.
- Indicateurs distincts sont requis pour dépister risques de MGF

# FAITS SAILLANTS

## Services de protection de la jeunesse

### Constats généraux – connaissances et exposition des intervenant.e.s à la problématique des MGF

- La majorité des intervenant.e.s estiment avoir un niveau de connaissance sommaire des MGF.
- Leur connaissances ont été acquises dans le cadre leurs études, dans le cadre de lectures personnelles et/ou de voyages ou à travers les médias. Aucune formation n'a été acquise en lien avec leur fonctions professionnelles actuelles.
- La majorité des intervenant.e.s n'a jamais été confrontée à des cas d'excision dans le cadre de leur travail. Même ceux qui sont en pratique depuis de nombreuses années.
- Lorsque des situations impliquant une MGF sont survenues, les intervenant.e.s ont reconnu être très peu outillé.e.s pour évaluer la situation et pour intervenir de façon adéquate et adaptée.
- La compréhension limitée des MGF s'étend à la définition même de la pratique. En effet pour plusieurs, ça n'est pas clair si l'excision constitue une violence physique ou une violence sexuelle.

# FAITS SAILLANTS

## Services de protection de la jeunesse

### Constats généraux – pertes de repères et incertitudes quant aux actions et mesures à mettre en œuvre

- Les MGF tendent à créer des chocs culturels importants chez les intervenants, occasionnant une perte de repères et de moyens.
- Plusieurs identifient des besoins de prise en charge et de suivis plus grands que ceux qu'ils peuvent offrir dans le cadre de leur mandat.
- Plusieurs témoignent de leur réticence à aborder la question si cela ne vient pas de la personne concernée. Ils manquent d'assurance et de formation pour initier la conversation.

# FAITS SAILLANTS

## Services de protection de la jeunesse

### Besoins identifiés

- Définir les MGF et la nature de cette compromission dans le contexte de la LPJ.
- Définir des protocoles et identifier les leviers juridiques pouvant être mis en œuvre dans le cas où une MGF est rapportée ou un risque est identifié.
- Outiller les intervenant.e.s. de façon à tenir compte de la complexité de la rencontre interculturelle qui peut survenir dans des cas impliquant une MGF.
- La LPJ étant une loi d'exception, les intervenant.e.s identifient un besoin de concertation et de développement partenarial pour faciliter le référencement vers des ressources spécialisées (médecins, sexologues, psychologues, etc.)



table de concertation  
des organismes au service  
des personnes réfugiées et immigrantes

L'État de situation des  
Mutilations génitales  
féminines/Excision  
(MGF/E) au Québec

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres



**Condition féminine  
Canada**

**Status of Women  
Canada**